COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16.6.2025
COM(2025) 290 final

ANNEX 13

ANNEXE

de la

communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

Rapport 2025 sur l'état d'avancement de la décennie numérique: continuer à construire la souveraineté et l'avenir numérique de l'UE

{SWD(2025) 290 final} - {SWD(2025) 291 final} - {SWD(2025) 292 final} -
{SWD(2025) 293 final} - {SWD(2025) 294 final} - {SWD(2025) 295 final}

European Commission

RAPPORTS SUCCINCTS PAR PAYS 2025

Grèce

Synthèse

La Grèce poursuit ses progrès constants dans le déploiement de la fibre optique pour la connectivité gigabit. Toutefois, elle peine à remédier au déficit de spécialistes des TIC et à combler le large fossé numérique en matière de compétences numériques de base qui sépare les différents groupes d'âge et les zones rurales et urbaines. Malgré cela, le pays affiche un taux de croissance encourageant en ce qui concerne la numérisation des petites et moyennes entreprises.

S'agissant de la contribution à la décennie numérique, la Grèce fait preuve d'un niveau d'ambition modéré, avec 14 cibles nationales, dont 57 % sont alignées sur les cibles de l'UE pour 2030. Le pays suit correctement ses trajectoires et est en bonne voie pour 88 % d'entre elles (sur la base des trajectoires 2024 définies pour 8 ICP sur 8 analysés). La Grèce a donné suite à 77 % des 13 recommandations émises par la Commission en 2024, soit en mettant en œuvre des changements stratégiques importants (31 %), soit en apportant certaines modifications (46 %) au moyen de nouvelles mesures.

En 2024, la couverture 5G de la Grèce était parmi les plus élevées de l'UE et était très proche de la cible de la décennie numérique à l'horizon 2030. Malgré des progrès rapides, l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) par les entreprises reste inférieure aux niveaux attendus. Le choix de la Grèce en tant que pays d'accueil pour l'une des sept premières fabriques d'IA de l'UE confirme l'engagement du pays à contribuer au renforcement de la primauté technologique de l'UE. La fabrique d'IA contribuera également au développement et au renforcement de l'écosystème des start-up en Grèce. Quant à la transition des services publics, bien que les données les plus récentes indiquent des progrès annuels limités en ce qui concerne les services pour les particuliers, l'intégration de l'IA dans le portail numérique unique de l'administration publique améliorera la qualité, la rapidité et l'accessibilité des services publics. La Grèce a également élaboré une stratégie ainsi que de nouvelles mesures afin de protéger les mineurs en ligne, telles que l'initiative de contrôle parental.

ICP de la décennie numérique (1)	Grèce				UE		Cible de la décennie numérique à l'horizon 2030	
	DESI 2024 (année 2023)	DESI 2025 (année 2024)	Progression annuelle	Trajectoire nationale 2024 (3)	DESI 2025	Progression annuelle	EL	UE
Couverture par réseau fixe à très haute capacité (VHCN)	38,4 %	46,1 %	19,9 %	42,0 %	82,5 %	4,9 %	100,0 %	100 %
Couverture FTTP («fibre to the premises»)	38,4 %	46,1 %	19,9 %	42,0 %	69,2 %	8,4 %	100,0 %	-
Couverture 5G globale	98,1 %	99,8 %	1,8 %	88,0 %	94,3 %	5,9 %	100,0 %	100 %
Nœuds périphériques (estimation)	7	13	85,7 %	0	2257	90,5 %	95	10000
PME présentant au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique (2)	-	53,4 %	13,9 %	-	72,9 %	2,8 %	79,7 %	90 %
Nuage	18,1 %	-	-	-	-	-	56,0 %	75 %
Intelligence artificielle	4,0 %	9,8 %	146,5 %	6,3 %	13,5 %	67,2 %	32,0 %	75 %
Analyse des données	25,0 %	-	-	-	-	-	40,0 %	75 %
IA ou informatique en nuage ou analyse des données	33,5 %	-	-	-	-	-	-	75 %
Licornes	3	3	0,0 %	4	286	4,4 %	20	500
Personnes ayant au moins des compétences numériques élémentaires	52,4 %	-	-	-	-	-	70,2 %	80 %
Spécialistes des TIC	2,4 %	2,5 %	4,2 %	3,0 %	5,0 %	4,2 %	4,5 %	~10 %
Notification d'un schéma d'identification électronique		Non						
Services publics numériques pour les particuliers	75,9	76,7	1,1 %	71,8	82,3	3,6 %	98,2	100

Services publics numériques pour les entreprises	86,2	78,6	-8,8 %	81,3	86,2	0,9 %	100,0	100
Accès aux dossiers de santé en ligne	73,8	73,8	0,0 %	66,6	82,7	4,5 %	100,0	100

(1) Voir la note méthodologique pour la description des indicateurs et des autres paramètres.
(2) Le DESI 2025 se base sur la version 4 de l'indice d'intensité numérique (DII), laquelle est comparable à la valeur du DII figurant dans le DESI 2023 (correspondant à l'année 2022) aux fins du calcul de la progression annuelle. Elle n'est pas comparable à la trajectoire nationale qui, elle, est fondée sur la version 3 de l'indice.
(3) Valeur de la trajectoire nationale si elle figure dans la feuille de route nationale et si l'indicateur a été mesuré dans le DESI 2025 (année 2024)

Selon l'Eurobaromètre spécial sur la «décennie numérique 2025»: i) 78 % des Grecs considèrent que la numérisation des services publics et privés du quotidien leur facilite la vie; ii) 92 % estiment qu'il est important que les pouvoirs publics combattent et atténuent le problème des fausses informations et de la désinformation en ligne; et iii) 83 % considèrent qu'il est important pour la compétitivité de veiller à ce que les entreprises européennes puissent se développer et devenir des «champions européens» capables d'affronter la concurrence mondiale.

Une UE compétitive, souveraine et résiliente, fondée sur la primauté technologique

La Grèce progresse dans le déploiement des infrastructures de connectivité gigabit, avec une couverture VHCN de 46,1 % en 2024. Bien que ce taux soit inférieur à la moyenne de l'UE, les perspectives pour les cibles à l'horizon 2030 sont positives, étant donné que plusieurs opérateurs ont récemment annoncé des investissements importants dans le déploiement de réseaux de fibre optique dans l'ensemble du pays d'ici à 2027. Le taux de croissance annuel élevé de la Grèce de 13,9 % en ce qui concerne la transition numérique des petites et moyennes entreprises (PME) a eu pour conséquence qu'en 2024, 53,4 % des PME présentent au minimum un niveau élémentaire d'intensité numérique. Ce taux reste toutefois en deçà de la moyenne de l'UE. L'adoption de l'IA par les entreprises en général témoigne également de progrès exceptionnels, avec un pourcentage qui a plus que doublé (passant de 4,0 % en 2023 à 9,8 % en 2024). L'adaptation de la feuille de route comprend le «Plan pour la transition de la Grèce vers l'ÈRE de l'IA», publié en novembre 2024. Ce plan inclut un chapitre sur la manière dont l'IA peut stimuler l'innovation et améliorer l'écosystème des entreprises. En ce qui concerne la cybersécurité, la Grèce a restructuré l'autorité nationale responsable de la cybersécurité en une entité de droit public indépendante dans le but de renforcer l'autonomie et les capacités opérationnelles de ladite autorité, lui permettant ainsi de coordonner et de superviser plus efficacement la mise en œuvre de la directive SRI 2, transposée en novembre 2024, et continuera à élaborer sa stratégie nationale en matière de cybersécurité ainsi que les politiques connexes, conformément aux priorités stratégiques du pays et de l'UE.

Protéger les citoyens et la société de l'UE et leur donner les moyens d'agir

L'augmentation du nombre de spécialistes des TIC occupant un emploi demeure l'une des plus grandes difficultés que connaît la Grèce dans le cadre de sa transition numérique. Des mesures supplémentaires visant à familiariser les jeunes aux technologies numériques très tôt au cours de leur scolarité ont été incluses dans l'adaptation de la feuille de route nationale afin d'attirer les jeunes vers des études et des carrières dans le domaine des TIC en les familiarisant très tôt avec le numérique au cours de leur scolarité. L'initiative destinée à inverser l'importante fuite de cerveaux observée pendant la crise économique et à encourager les Grecs hautement qualifiés vivant à l'étranger à réintégrer le marché du travail grec contribuera également à accroître le nombre de spécialistes des TIC occupant un emploi. Le pays est également confronté à la difficulté de promouvoir les compétences numériques pour tous, avec des écarts significatifs entre les groupes d'âge et entre les segments ruraux et urbains de la population. Le rythme annuel des progrès réalisés dans la transformation numérique des services publics et des entreprises ralentit, bien que le pays continue

de mettre activement en œuvre la vaste stratégie qu'il a adoptée pour la transformation numérique des services publics. L'introduction des services liés au règlement sur le portail numérique unique (RPNU) représente une difficulté supplémentaire pour la réalisation des objectifs fixés pour ces indicateurs. En 2024, la Grèce a lancé un projet à grande échelle visant non seulement à mettre en place une nouvelle infrastructure d'identification électronique mais aussi à l'intégrer à l'application Gov.gr Wallet et aux nouvelles cartes d'identité. Toutefois, elle n'a encore notifié aucun régime d'identification électronique à la Commission dans le cadre du règlement sur l'identification électronique et les services de confiance (règlement eIDAS). Conformément à la priorité de la Commission consistant à protéger les mineurs en ligne, la Grèce a lancé l'application «Kids Wallet» dans le cadre d'une stratégie globale en la matière.

Tirer parti de la transformation numérique pour un verdissement intelligent

La Grèce s'attaque à l'incidence environnementale de la transition numérique et des infrastructures numériques, en stimulant les investissements privés dans des centres de données verts et en répondant à la nécessité d'optimiser la distribution des énergies renouvelables destinées au nombre croissant de centres de données numériques dans tout le pays. En outre, le secteur public met en œuvre un certain nombre d'initiatives, dont un plan d'action pour des marchés publics écologiques et innovants.

Feuille de route stratégique nationale pour la décennie numérique

Le 17 janvier 2025, la Grèce a présenté des ajustements à sa feuille de route nationale pour la décennie numérique, assortis d'actions de suivi visant à répondre à un nombre significatif de recommandations formulées en 2024. La feuille de route comprend 16 mesures supplémentaires ainsi qu'une analyse approfondie de la situation. Plus particulièrement, la Grèce a expliqué les raisons pour lesquelles elle n'a pas, à ce stade, révisé les cibles nationales qui n'étaient pas alignées sur les cibles de l'UE pour 2030. Cela concerne les cibles liées à la transformation numérique des PME et à l'adoption de technologies (IA, informatique en nuage, analyse de données), ainsi que les deux cibles liées aux compétences numériques. Ces mises à jour sont alignées sur les nouvelles priorités de la Commission, telles que: i) l'adoption des technologies d'IA et de l'innovation; ii) le déploiement de câbles sous-marins afin d'accroître la résilience des réseaux dorsaux; iii) la mise en commun de forces afin de développer les capacités dans le domaine des technologies de pointe, telles que l'informatique quantique; et iv) la protection des mineurs en ligne. L'ajustement comprend un compte rendu sur la consultation des parties prenantes. La feuille de route et ses adaptations continuent de s'appuyer sur la stratégie nationale de transformation numérique de la Grèce (pour la période 2020-2025). Elle fixe des priorités pour les quatre piliers de la décennie numérique, tout en ajoutant de nouvelles mesures dans le domaine des technologies numériques stratégiques, telles que l'IA et l'informatique quantique. La feuille de route révisée se compose de 125 mesures et est dotée d'un budget de 6,1 milliards d'EUR (soit 2,57 % du PIB). Elle prévoit également une estimation approximative de 7 milliards d'EUR d'investissements privés au cours des prochaines années dans les centres de données et la connectivité gigabit. La feuille de route révisée couvre les grands objectifs de la décennie numérique, tels que la cybersécurité et la résilience, la mise en place d'un environnement numérique sûr et centré sur l'humain, ainsi que la promotion de l'utilisation responsable de l'IA. En 2024, le ministère de la gouvernance numérique a lancé la révision de la stratégie nationale de transformation numérique (pour la période 2020-2025) en consultant le réseau exécutif de la transformation numérique (RETN), un vaste réseau de services publics, afin d'élaborer une politique nationale

permettant d'aligner la future stratégie nationale de transformation numérique (pour la période 2026-2030) sur les cibles de la décennie numérique.

Financement et projets en faveur du numérique

La Grèce consacre 21 % du budget total de son plan pour la reprise et la résilience au numérique (7,4 milliards d'EUR)[1]. En outre, dans le cadre de la politique de cohésion, 2,7 milliards d'EUR, soit 13 % du financement total du pays au titre de la politique de cohésion, sont consacrés à la poursuite de la transformation numérique de la Grèce[2].

La Grèce est membre du consortium pour une infrastructure numérique européenne (EDIC) dénommé «Alliance pour les technologies du langage» et de l'EUROPEUM-EDIC sur les chaînes de blocs. Le pays participe directement au projet important d'intérêt européen commun sur la microélectronique et les technologies de la communication (PIIEC ME/TC). La Grèce est également l'un des États membres de l'entreprise commune EuroHPC et de l'entreprise commune «Semi-conducteurs».

La Grèce a contribué à l'accélérateur de bonnes pratiques[3] en partageant une bonne pratique dans le cadre du pôle «Compétences numériques»: «Formation des fonctionnaires aux technologies de l'informatique en nuage», ainsi qu'une bonne pratique dans le cadre du pôle «Adoption des technologies numériques»: «Stratégie de la Grèce en matière de données et interopérabilité».

Droits et principes numériques

Selon une étude d'appui, la Grèce a été relativement active dans la mise en œuvre de la **déclaration européenne sur les droits et principes numériques**, avec 43 initiatives au total mais sans nouvelles initiatives en 2024. La Grèce est surtout active dans les domaines de l'éducation, de la formation et des compétences numériques, tandis que l'activité est moindre en ce qui concerne la durabilité. Ce sont les mesures relatives à la durabilité qui semblent avoir le plus grand impact sur le terrain, contrairement à celles qui concernent la participation à l'espace public numérique.

Recommandations

- **Spécialistes des TIC:** continuer à étudier des options visant en particulier à augmenter la proportion de spécialistes des TIC occupant un emploi.
- **Compétences numériques élémentaires:** combler le fossé numérique important dans le domaine des compétences numériques de base qui existe entre les groupes d'âge et entre les zones rurales et urbaines.
- **Services publics numériques:** prendre en compte l'ensemble des dimensions des services publics en ligne destinés aux particuliers et aux entreprises, y compris la dimension transfrontière.

[1] La part des dotations financières qui contribuent aux objectifs numériques a été calculée en utilisant l'annexe VII du règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience. Dernière mise à jour des données: 16 mai 2025.

[2] Ce montant comprend tous les investissements spécifiquement destinés à la transformation numérique ou apportant une contribution substantielle à celle-ci au cours de la période de programmation 2021-2027 de la politique de cohésion. Les fonds proviennent du Fonds européen de développement régional, du Fonds de cohésion, du Fonds social européen plus et du Fonds pour une transition juste.

[3] L'accélérateur de bonnes pratiques (*Best Practice Accelerator* ou *BPA*) est une plateforme qui permet aux États membres de partager les mesures fructueuses et les difficultés rencontrées dans leurs efforts pour atteindre leurs cibles et objectifs de la décennie numérique. Les bonnes pratiques sont mises à la disposition des États membres par l'intermédiaire du répertoire BPA et présentées dans le cadre d'ateliers organisés régulièrement, actuellement axés sur trois thématiques: Compétences numériques, informatique verte et adoption des technologies numériques.

Grèce

- **Adoption des technologies numériques par les entreprises:** poursuivre le développement de l'écosystème et sensibiliser aux possibilités et aux ressources existantes permettant aux entreprises de bénéficier des technologies numériques avancées — telles que l'IA — et de l'accès à des processus innovants [par exemple, par l'intermédiaire des pôles européens d'innovation numérique (EDIH)].
- **Identification électronique:** notifier à la Commission un schéma d'identification électronique.
- **Verdissement intelligent**: multiplier les efforts afin de tirer parti des technologies numériques aux fins d'un verdissement intelligent dans d'autres secteurs de l'économie (par exemple, les transports, les bâtiments et l'agriculture).